



Commune de Monswiller

MARCHE DE NOEL A MONSWILLER

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Règlement exposants particuliers et associations

Date de la manifestation :

Mercredi 27 novembre 2024 de 16h à 19h.

Lieu de la manifestation :

Les stands seront installés dans la cour du foyer catholique.

Emplacements pour les exposants :

Les emplacements sont gratuits. **Le stand ne sera pas alimenté en électricité. Vous devrez donc être autonome pour l'alimentation des réchauds et l'éclairage de votre stand.**

A charge des exposants de se munir de réchauds à gaz, tables, chaises, tonnelles, bancs, éclairages sur batterie ou autres, etc.

Une commission communale attribuera les emplacements et un responsable indiquera la place de chaque exposant lors des arrivées **à 14h** le jour même, cour du foyer catholique.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules devront être garés sur les parkings à proximité et pourront accéder uniquement aux emplacements pour l'installation et le rangement du stand.

✂ -----

MARCHE DE NOEL DU 27 NOVEMBRE 2024

Coupon d'inscription à remplir et à retourner au plus tard le mercredi 13 novembre 2024 à :

Mairie de Monswiller - 4 rue du Général Leclerc - 67700 MONSWILLER - 03 88 91 19 25

ou par courriel à communication@monswiller.fr

Nom : Prénom :

Association :

Adresse :

Numéro de la carte Nationale d'Identité :

Délivrée le Par..... Valable jusqu'au

Adresse Mail :Téléphone Portable : .../... /... /... /...

Articles vendus :

J'ai lu le règlement ci-dessus et accepte de m'y conformer.

Je fournis obligatoirement **une attestation d'assurance responsabilité civile et une copie de ma carte d'identité.**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations complétées ci-dessus.

Date et signature :